



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

En exercice : 44

Présents : 31

Votants : 32 (dont 1 procuration)

*Séance du 7 septembre 2017*

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération, en session, sous la présidence de **Monsieur Claude MALHURET, Président**

Présents :

**N° 5**

M. Claude MALHURET, Président.

**OBJET :**

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - I. DELUNEL, Vice-Présidents.

**DECHETS  
MENAGERS ET  
ASSIMILES**

Mmes et MM. M. GUYOT - M. MORGAND – G. MAQUIN – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – J.M. LAZZERINI – C. DUMONT – J.M. BOUREL – M. CHARASSE – Conseillers Délégués, Membres.

**MISE A  
DISPOSITION DE  
CONTENANTS  
DE STOCKAGE,  
EVACUATION ET  
VALORISATION  
DES DECHETS  
VERTS ISSUS DE  
LA DECHETERIE  
DE CUSSET ET  
DE SERVICES  
ESPACES VERTS  
COMMUNAUX**

Mmes et MM. B. AGUIAR – J.P. BLANC – C. CATARD – G. MARSONI – C. FAYOLLE – C. SEGUIN – N. COULANGE – G. DURANTET – R. LOVATY Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent ayant donné procuration : Mme C. BOUARD à B. AGUIAR.

Absents excusés : MM. F. GONZALES – P. MONTAGNER – J. TERRACOL Vice-Présidents.

Mme et MM. P. BONNET – A. CORNE – J. BLETTERY, Conseillers délégués, Membres.

Mme et MM. C. BERTIN – J. JOANNET – P. COLAS – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – F. BOFFETY, Membres.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Vice-Président.

**AUTORISATION  
DE SIGNER LE  
MARCHE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture le :

**12 SEP. 2017**

Publiée ou notifiée le :

**12 SEP. 2017**

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** le Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics notamment ses articles 25-I.1° et 67 à 68,

**Vu** la délibération n°8 du Conseil Communautaire du 19 janvier 2017 autorisant le Président, en son article 6, à «préparer, lancer et suivre les procédures, exécuter les marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que leurs avenants, »

**Vu** l'appel d'offres lancé le 28 juin 2017, pour la mise à disposition de contenants de stockage, évacuation et valorisation des déchets verts issus de la la déchèterie communautaire de Cusset et de services espaces verts communaux,

**Vu** la décision de la commission d'appel d'offres du 31 aout 2017 qui a décidé d'attribuer le marché : « Mise à disposition de contenants de stockage, évacuation et valorisation des déchets verts issus de la déchèterie communautaire de Cusset et de services espaces verts communaux» à l'offre de base de la société ECOVERT BOILON, sur la base des critères d'attribution annoncés dans le règlement de consultation, à savoir :

- Prix des prestations : 50 %
  - Valeur technique de l'offre (40%)
  - Performances en matière de développement durable (10%)
- et ce, pour un montant prévisionnel annuel de 154 580 € HT (170 038 € TTC), marché de 3 ans avec une reconduction d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'autoriser le Président ou le conseiller délégué à signer le marché attribué par la CAO selon les modalités rappelées ci-avant avec la société ECOVERT BOILON pour un montant prévisionnel annuel de 154 580 € HT (170 038 € TTC).

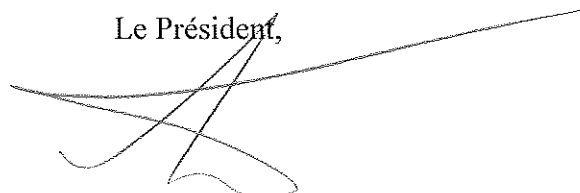
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve l'ensemble des propositions précitées,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions,
- donne mandat au Président ou conseiller délégué à signer tous documents liés aux présentes décisions,
- dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet pour le service 6002 (déchèterie), antenne 61 1-3036 du budget principal.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 7 septembre 2017.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 SEPTEMBRE

Objet de l'acte : 2017 - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - MISE A DISPOSITION DE  
CONTENANTS DE STOCKAGE, EVACUATION ET VALORISATION DES  
DECHETS VERTS ISSUS DE LA DECHETTERIE DE CUSSET ET DE  
SERVICES ESPACES VERTS COMMUNAUX - AUTORISATION DE SIGNER  
LE MARCHÉ

.....  
Date de décision: 07/09/2017

Date de réception de l'accusé 12/09/2017

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 07SEP2017\_5

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170907-07SEP2017\_5-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 5.pdf ( 003-240300426-20170907-07SEP2017\_5-DE-1-1\_1.pdf )